

PRATIQUE DE LA CHASSE DU GIBIER D'EAU PENDANT LA PANDÉMIE DU COVID19



Notre responsabilité individuelle et collective avec le respect de mesures strictes dans l'organisation de notre activité cynégétique est le seul moyen de lutter contre le virus et surtout de préserver l'exercice de notre passion durant cette saison. Cette pandémie nécessite malheureusement d'encore compliquer notre vie de sauvagiers ...

C'est pourquoi l'ANCGE vous propose cette affiche pour vous aider à organiser vos passées, nuits de hutte et chasses particulières (hutteau, cercueil, malonnage etc...). Bien entendu, les mesures générales que nous connaissons tous restent applicables et doivent être respectées avec rigueur.



MESURES GÉNÉRALES

- Distanciation sociale
- Mesures d'hygiène strictes : lavage régulier des mains au savon ou gel hydro-alcoolique, éternuements dans le coude, utilisation de masques, éviter le contact avec le visage
- Eviter systématiquement le partage de tout matériel
- Limiter les regroupements au maximum et exclure les personnes trop sensibles à l'infection
- Renoncer à la chasse en cas de symptômes suspects



PRÉPARATION DE LA CHASSE

- Vérifier les contraintes légales nationales qui peuvent être durcies localement par des arrêtés préfectoraux ou municipaux
- Aménager le planning pour éviter au maximum les regroupements inutiles. Pour les huttes et gabions, veiller à séparer les départs et arrivées de chaque équipe
- Aérer les locaux pendant 3 heures, désinfecter les matériels communs
- Fournir sur place : savon, lingettes, gel hydro alcoolique, gants jetables et masques éventuels
- Préparer un maximum de matériel individuel
- Désinfecter à l'eau de javel diluée à 5% ou autre désinfectant virucide de l'ensemble des éléments apportés sur le lieu de chasse.



DÉROULEMENT DE L'ACTION DE CHASSE

- Installation individuelle dans les locaux en privilégiant un éloignement physique optimal des matériels personnels en préférant l'utilisation de casiers individuels.
- Distanciation sociale de 1 mètre et si possible de 4m² par chasseur.
- Signer des registres avec stylo personnel
- Prévoir un maximum de matériel à usage unique pour les repas et le couchage ou à défaut utiliser son propre matériel à enlever à chaque sortie
- Utiliser régulièrement savon et gel hydro alcoolique.
- Aérer régulièrement les locaux, au maximum toutes les trois heures et pendant quinze minutes



DÉPLACEMENTS VERS LE LIEU DE CHASSE

- Vérifier avant le départ les éventuels documents obligatoires
- Prévoir l'utilisation de documents numériques ou protéger les documents dans une pochette plastique désinfectée
- Privilégier les déplacements individuels
- Planifier la journée pour éviter les improvisations, sources d'erreurs sanitaires



FIN DE CHASSE ET RETOUR AU DOMICILE

- Tenue d'une comptabilité sommaire avec règlement différé des dépenses et frais partagés pour éviter la manipulation d'espèces et chèques
- Aération prolongée et désinfection soignée des locaux, sols compris
- Récupération des matériels individuels et isolement dans des contenants à usage unique
- Mise au rebut dans un sac individuel clos de tout le matériel jetable
- Au retour au domicile, désinfection complète de tout le matériel et mise en lieu isolé pendant un délai adapté
- Désinfection individuelle avec douche complète au savon



AUXILIAIRES DE CHASSE (CHIENS ET APPELANTS)

- Pendant la chasse, éviter le contact direct entre les chiens et des personnes extérieures au domicile
- Après la chasse, nettoyer le pelage des chiens au savon. Proscrire l'utilisation sur tout le corps de gel hydro-alcoolique, toxique pour votre compagnon
- Limiter les contacts avec les appelants et les remettre dans leurs enclos habituels en évitant tout partage ou échange. En cas d'utilisation des oiseaux par plusieurs équipes, s'équiper de gants

